

CONFLITS DANS L'AIR

Communiqué de
section

Nice

N° 44

Le CT d'automne s'est tenu le 30 Octobre dernier. Le bureau de section vous propose de revenir sur les sujets abordés en cours de séance.

Elections professionnelles

Un point a été fait sur les élections professionnelles qui se dérouleront les 4, 5 et 6 décembre prochains. Il y aura 3 scrutins :

- ☀ Comité Technique Ministériel (CTM). Vote à l'urne le 6 Décembre uniquement ;
- ☀ CT DSNA ;
- ☀ CAP ICNA.

Il y aura deux façons de voter :

- ☀ Vote à l'urne. Uniquement les 4, 5, 6 décembre.
- ☀ Vote par correspondance par voie interne. Jusqu'au 6 décembre à 16h.

Les listes électorales sont affichées depuis le 2 novembre au SNA. Nous vous recommandons d'aller vérifier qu'elles sont à jour. Le matériel de vote devrait être distribué aux agents dans les jours qui viennent. Nous comptons sur votre mobilisation !!

Périodes BBR

Pour l'année 2019, les périodes BBR ont été définies comme suit :

- ☀ Périodes Bleues.
 - Du 1^{er} Janvier 2019 au 11 Avril 2019.
 - Du 11 Octobre 2019 au 31 Décembre 2019
- ☀ Périodes Blanches.
 - Du 12 Avril 2019 au 10 mai 2019
 - Du 3 Juin 2019 au 20 Juin 2019
 - Du 02 Septembre 2019 au 06 Octobre 2019
- ☀ Périodes Rouges.
 - Du 11 mai 2019 au 02 juin 2019
 - Du 21 juin au 01 Septembre 2019.

Malgré nos demandes de couvrir la première semaine des congés de printemps par de la période bleue, l'administration refuse, inquiète du peu d'effectif théorique disponible en fin de journée en TDS période creuse et des statistiques de trafic du mois d'avril 2018.

Toutefois, des facilitations de congés pourront être accordées par le service sur le weekend du 12-13-14 Avril si besoin et essentiellement en J1 et J2.

XP RH

Le service exploitation a communiqué les résultats du Comité de suivi des XP RH (cf. CR Comité de suivi des XP du 17/10/2018). Un nouveau GT TDS doit se réunir le 13 novembre pour commencer à travailler sur un nouveau tour de service qui devra prévoir un renforcement de la capacité sur le soir.

SYSAT, l'arlésienne...

Comme d'habitude, le point sur l'avancée du projet SYSAT débute par l'annonce d'un recul : le glissement du déploiement vers 2024, en raison d'un manque de ressource à la DTI, semble certain. C'est consternant.

Pendant ce temps-là, les travaux préparatoires au sein de la zone fonctionnelle Sud-Est avancent :

☀ Un poste de chargé d'affaire SYSAT groupes E et F a été créée au sein de la zone fonctionnelle sud-est. 3 candidats TSEEAC issus de terrains du sud-est ont postulé.

☀ Une modélisation en 3D/réalité virtuelle d'une vigie provisoire située au 7^e étage du fût de la vigie sera réalisée en 2019 pour identifier les limitations physiques d'une telle tour (piliers, masques divers) et voir si elles sont surmontables ou pas. Les contrôleurs seront tous appelés à expérimenter la simulation de réalité virtuelle pour valider ou non cette solution de vigie provisoire au 7^{ème} étage.

☀ Les travaux de redimensionnement des salles énergie devraient commencer en 2019.

Un Comité social SYSAT, auquel participera le SNCTA, aura lieu au mois de décembre.

CDM@Nice

La mise en service du CDM devrait avoir lieu courant printemps 2019. La liaison ACA/SNA et les terminaux des deux côtés ont été testés. Au niveau du SNA, la formation des contrôleurs vient de débiter. Les procédures sont toujours en cours de discussion entre la Subdivision C et l'ACA. Les platines devraient être installées en vigie et en salle IFR fin 2018. Le service table sur une UOP en semaines

3 & 4 et une « accréditation CDM » par NMOC avant l'été 2019.

Travaux ILS

Après le passage en mono-piste Sud le 26 novembre, les travaux de génie civil préalables au changement d'ILS débutent. L'ILS n'est démonté qu'à partir du 7 janvier. Le GP sera alors reculé de 67m pour prendre en compte le seuil décalé créée par la RESA en début de piste 04L. Le LLZ sera également changé. La réouverture de la piste nord est prévue le 31 mars 2019 après un contrôle en vol.

Le changement de l'ILS04R est prévu pour l'hiver 2019/2020. Cependant contrainte budgétairement, la DTI n'est pas sûre de pouvoir acquérir un radôme pour protéger le LLZ. Cet élément est indispensable compte-tenu de l'exposition aux éléments du localiser. Ainsi, les travaux pourraient être retardés le temps de pouvoir acheter un abri. No comment !

Grand Arénas, retour à la case départ....

L'architecte du projet a changé, la cohabitation entre l'état et le privé au sein d'un même immeuble est trop compliquée juridiquement. Bref, la solution de l'implantation d'un nouveau radar sur le toit d'un immeuble du Grand Arénas, pourtant défendue et argumentée pendant des années par le SNA/SE semble définitivement avoir du plomb dans l'aile. Bien qu'une décision définitive doive encore intervenir, la chef du SNA/SE nous explique que des pistes alternatives sont activement recherchées par le SNIA, la DO et localement le ST. Parmi les sites géographiques étudiés, on trouve le Mont Chauve, le Mont Agel, la zone sud de l'aéroport ou encore l'emplacement du radar actuel, ainsi que l'ancien : **on repart donc bien à zéro pour la réponse à long terme au problème de détection radar engendré par la construction de l'ensemble immobilier Grand Arénas**, la solution transitoire restant le WAM.

La chef du SNA/SE quittant prochainement ses fonctions, c'est le nouveau chef du Service Technique (absent du CT), qui la remplace en tant que chef de projet. Certes, ce poste de chef de projet reste au SNA/SE, mais cette maigre annonce ne saurait masquer qu'une fois encore un projet complexe recule pour des raisons autres que techniques. Pourtant c'est bien au Service Technique que descend hiérarchiquement la maîtrise du projet...

Le SNCTA s'inquiète de l'avenir de la couverture radar du premier aéroport de Provence, remise en cause par un projet immobilier très proche de celui-ci, sans garantie du maintien du niveau actuel à long terme. **A ce titre, il exige**

d'être reçu par le nouveau chef de projet après la prochaine réunion du 21 novembre 2018.

Obligation d'emport GNSS

L'obligation d'emport RNAV pour Nice sera effective le 1^{er} janvier 2019. Le SNA et la DSAC ont fait un énorme travail de communication auprès des usagers de la plateforme pour préparer l'arrivée de cette contrainte. L'action du SNA auprès du NMOC a été aussi concluante puisque tous les plans de vol des avions non-RNAV contenant Nice en destination ou terrain de déroutement seront systématiquement rejetés. Cependant, des dérogations seront possibles notamment dans le cas de la venue de l'Antonov 124.

Parking de la cour ouest

Lors du dernier CT, l'administration avait présenté les projets du gestionnaire quant à l'avenir de la cour ouest et ses limitations d'accès supplémentaires. Ceux-ci sont suspendus au moins pendant la durée des travaux d'extension du T1, nous apprend-on.

Le SNCTA a fait part de son mécontentement concernant le manque d'information sur le sujet, problème récurrent dès lors que la Délégation est impliquée pour gérer des sujets concernant les personnels du SNA/SE.

Depuis 20 ans le SNCTA Nice est habitué à défendre, au-delà des intérêts des contrôleurs, ceux de tous les personnels DGAC concernant le stationnement sur le site aéroportuaire. Nous avons su obtenir un retour au parking A avec un nombre de places suffisantes et un accès spécifique, nous continuerons à défendre un accès simple et sécurisé aux personnels de nuit, à leur relève de J1, aux deux-roues et bien sûr aux personnes à mobilité réduite.

Afin que chacun s'en rappelle, nous n'avons jamais soutenu les stationnements sauvages perturbant les manœuvres des camions, **mais toujours exigé de conserver nos 8 places de stationnement voiture pour les quatre agents de service de nuit ainsi que quatre agents qui les relèvent. Le parking deux-roues mériterait d'être agrandi** mais en aucun cas relocalisé sur un parking public déjà complet nuit et jour.

Le SNCTA a demandé d'être associé aux discussions entre les différentes parties concernant le règlement intérieur de cette cour ouest. **Nous attendons donc d'être contactés rapidement à ce sujet!!**

LE SNCTA A TOUJOURS ETE PRESENT A VOS COTES AUX NIVEAUX LOCAL ET NATIONAL POUR DEFENDRE VOS INTERETS.

ALORS LES 4, 5 ET 6 DECEMBRE 2018, VOTEZ SNCTA !